

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE TRANSITOIRE

SEANCE DU 25 juin 2020

DATE DE CONVOCATION : 19 juin 2020

N°2020-03-03

Conseillers en exercice : 61
Conseillers titulaires et suppléants présents : 58
Conseillers votants : 58

Dont pouvoirs : 0

Pour : 58
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020 et le 25 JUIN à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur André MEURAILLON remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – **BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE** : M. DUBOJSKI Michel, M. BAUDET Pierre, Mme PIGNOCHET Isabelle – **BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE** : M. MEURAILLON André, Mme SWISTEK Florence, M. DELATTE Benoît, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, M. BOBE Philippe, Mme DELAHAYE Françoise, Mme COURIBAUT Carole, M. RENAUD Hervé, M. FONTENOY Yann, Mme PEREZ Géraldine – **BARRET** : Mme PAULHAC Laëtitia, M. PROVOST Jean-Jacques – **BÉCHERESSE** : M. HERROUET Jean-Pierre – **BERNEUIL** : Mme GUETTÉ Marie-Claude – **BOISBRETEAU** : M. TETOIN Gaël – **BORS** : M. JOLLY Patrick – **BRIE-SOUS-BARBEZIEUX** : Mme GROLLEAU Roseline – **BROSSAC** : M. MAUDET Didier – **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe – **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. CHAPPA Patrice – **CHANTILLAC** : M. VEYSSIÈRE Jean-Marie – **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – **CONDÉON** : Mme FOUASSIER Véronique – **COTEAUX-DU-BLANZACAIS** : Mme BELLY Michèle, M. SALLÉE Jean-Philippe – **ÉTRIAC** : M. BARON Frédéric – **GUIMPS** : Mme BAUDOJIN Line – **LACHAISE** : M. BONNAUD Pascal – **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques – **LAGARDE-SUR-LE-NÉ** : M. TESTAUD Alain – **LE TATRE** : M. DESSE Bernard – **MONTMÉRAC** : M. BERGEON Frédéric, M. LEMBERT Didier – **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle – **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique – **PÉRIGNAC** : M. MONTENON Thierry – **REIGNAC** : M. DEAU Loïc – **SAINTE-AULAIS-LA-CHAPELLE** : M. HUNEAU Patrick – **SAINTE-BONNET** : Mme POURTAU Sandrine – **SAINTE-FÉLIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINTE-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise – **SAINTE-PALAIS-DU-NÉ** : M. DUBROCA Allain – **SAINTE-VALLIER** : M. FAVREAU Patrick – **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian – **SALLES-DE-BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel – **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky – **VAL DES VIGNES** : M. BARBOT Jean-Pierre, Mme BOIBELET AVRIL Elsa, M. CHAIGNAUD Eric, Mme MEIGNEIN Christine – **VIGNOLLES** : M. LE FLOCH Gilles.

Pouvoirs :

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc) – M. BOUSSIRON Christian (Bécheresse) – Mme BAUCANNE Brigitte (Berneuil) – M. BARBOTTEAU Pierre (Boisbreteau) – M. DEXET Emmanuel (Champagne-Vigny) – Mme GARNEAU Janine (Chillac) – M. BOUTIN Christian (Condéon) – Mme BARBOTIN Audrey (Etriac) – Mme PIGEAUD Annick (Guimps) – M. PETIT Bernard (Oriolles) – M. RONDEAU Jean-Yves (Passirac) – M. BODET Charles (Saint-Aulais-la-Chapelle) – M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet) – Mme BRILLANT Maryse (Saint-Félix) – M. LE PAPE Pascal (Saint-Palais-du-Né) – Mme GRENOT Marie-Pierre – M. MARRAUD Jean-Luc – Mme BOUCHER-PILARD Maryse – M. CHATELLIER Dominique.

Etaient excusés :

M. BLUTEAU Jacky (Lachaise) – Mme DUBOIS Bénédicte (Lagarde-sur-le-Né) – Mme PARIS Marie-Nicole (Le Tâtre) – M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

N°3 - Objet : Décision modificative n°1 des budgets de la communauté de Communes des 4B sud Charente

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'adoption du budget prévisionnel de la communauté de Communes le 20 février 2020.

Les montants de toutes les participations n'étaient pas encore connus lors de l'adoption du BP, aussi, il convient d'établir une première décision modificative pour les budgets de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président en donne lecture.

En synthèse les éléments principaux à retenir sont les suivants :

Section de fonctionnement – budget Général :**- Dépenses :**

- Un rajout de crédit au compte 65548 « autres contributions » de
 - 187€ pour participation au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage
 - 18 433€ pour la participation à l'Institut Sainte Marie pour les enfants scolarisés en 2019/2020.
- Un rajout de crédit au compte 6574 « subventions de fonctionnement » de
 - +600€ pour la subvention à la Coopé des p'tits B
 - +480€ pour les coopératives des écoles suite à une erreur de prise en compte d'effectif
 - +12 811€ pour la participation à l'office de Pôle touristique
- Un rajout de crédit au compte 6521 participation au budget voirie de 8 772€
- Un rajout de crédit au compte 6521 participation au budget Economie de 100 000€
- en contrepartie d'une diminution des crédits sur les dépenses imprévues fonctionnement de - 41 283€.
- en contrepartie d'une diminution des crédits du compte 023 «virement à la section d'investissement » de -100 000€

Section d'investissement – budget Général :**- Dépenses :**

- Un rajout de crédit au compte 2317-212 « travaux » de 900 000€,
- Un rajout de crédit à l'opération 210 « pôle multi services » au compte 2188-321 pour les travaux Critair pour un montant de 830€
- Un rajout de crédit pour les travaux Ada'p pour 40 811€ sur les différents équipements qui se décompose de la manière suivante :
 - compte 21735-414 opération 500 « centre équestre » pour 1 670€
 - compte 21735-311 opération 700 « conservatoire » pour 20 349€
 - compte 2135-411 opération 800 « gymnase de Salles » pour 2 118€
 - compte 2135-411 opération 900 « gymnase de Blanzac » pour 16 674€

- Recettes :

- Un rajout de crédit à l'opération 500 « centre équestre » au compte 10222-01 « FCTVA » pour un montant de 1 670€
 - Un rajout de crédit à l'opération 210 « pôle multi services » au compte 10222-01 « FCTVA » pour un montant de 163€
 - Une ouverture de crédit au compte 1641-01 « emprunt » de 1 000 000€ suite à la signature de l'emprunt pour les travaux de rénovation du groupe scolaire de Brossac et divers travaux.
 - Un rajout de crédit au compte 1323 « subvention contrat départemental 2016-2018 » de 20 000€ pour l'opération 300 « piscine de Barbezieux » et de 19 808€ pour l'opération 100 « château ».
- Une diminution de crédit au compte 021 « virement de la section de fonctionnement » de -100 000€

Section de fonctionnement – budget Voirie :**- Dépenses :**

- Un rajout de crédit au compte 6226 « honoraires » de 8 772€ pour le solde du marché BETG effectué sur l'année 2020.

- Recettes :

- Un rajout de crédit au compte 7552 « participation du budget général » de 8 772€.

Section de fonctionnement – budget Economie :**- Dépenses :**

- Un rajout de crédit au compte 6574 « subventions de fonctionnement » de +100 000€ pour aider les entreprises.

- Recettes :

- Un rajout de crédit au compte 7552 « participation du budget général » de +100 000€.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte la décision modificative n° 1 du budget Général, Voirie et Economie 2020 telles que présentées ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
 Reçu en Sous-Préfecture le : 26 JUIN 2020.....
 Publié ou notifié le : 26 JUIN 2020.....
 Touvérac, le 26 JUIN 2020.....

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 26 juin 2020
 le Président,
 Jacques CHABOT.



